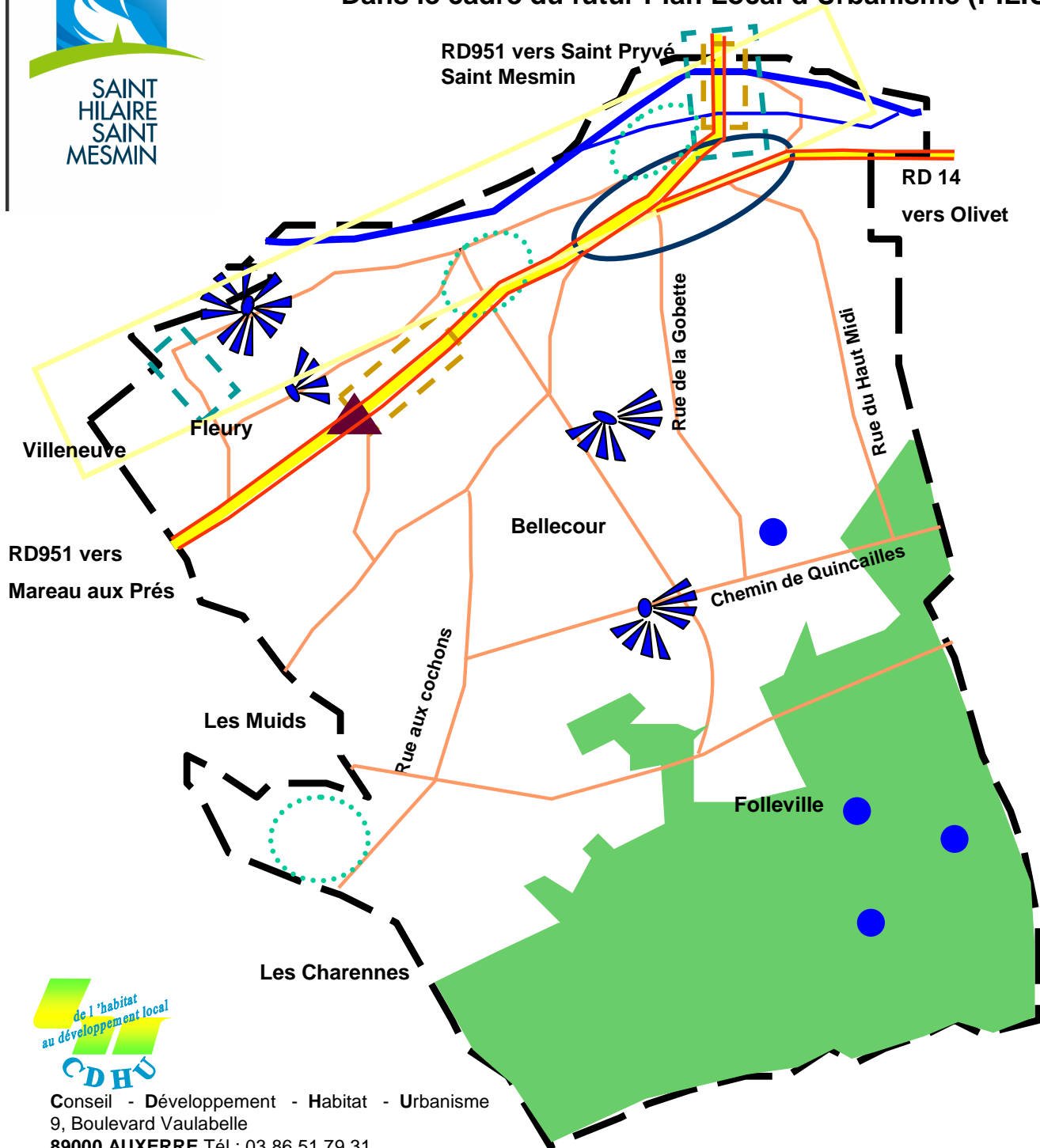


# Commune de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin

## Projet d'Aménagement et de Développement Durable Dans le cadre du futur Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)



- Limites communales
- Routes départementales
- Voiries communales

### Enjeu 5 : Qualité architecturale et paysagère, cadre de vie

- Préserver la qualité architecturale du bas de Fleury, du bourg l'Archer et des Vaslins
- Préserver les cônes de vue
- Réfléchir à des réserves foncières pour l'accueil de nouveaux équipements publics
- Maintenir ou aménager des espaces centraux de convivialité
- Aménager l'entrée d'agglomération à des fins de sécurité routière

### Enjeu 6 : Préserver la trame verte et bleue

- Préserver les espaces naturels et les plantations existants en entrées d'agglomération.
- Recréer un maillage de la trame verte et protéger les alignements d'arbres les plus remarquables
- Préserver les jardins d'agrément sur le territoire communal.
- Protéger les espaces naturels les plus sensibles et remarquables
- Préserver les bois de la commune
- Préserver les vallées du Loiret et de la Pie
- Protéger les rus, mares et zone humides

